



Forfait au passage	
Cartons (forfait passage)	31,20 €
Polystyrène (forfait passage)	
Prix en € TTC / tonne	
Inertes (gravats, terre etc.)	13,32
Bois traité	177,60
Bois non traité (palettes)	130,80
Plâtre	180,00
Végétaux	78,00
Végétaux broyés	48,00
Verre plat	45,60
Non recyclables *	302,60

## Dépôts gratuits



- **Mobilier éligible "Éco-mobilier"** : pour les professionnels porteurs de la carte Éco-mobilier et pour les particuliers.
- **Métaux**

## Fonctionnement

- Pour les titulaires d'un compte, la facturation est effectuée mensuellement par produit.
- Les professionnels domiciliés hors territoire du Syndicat Centre Hérault peuvent déposer leurs déchets à condition de payer au comptant.
- En cas de dépôt de différents flux de déchets en pesée unique, le prix appliqué sera celui du produit le plus cher avec obligation de trier par produits lors du dépôt.

\* prix incluant la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) en vigueur.  
Attention : les pare-brise font partie des non-recyclables.

## SERVICE COMMERCIAL

Ouvert du lundi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

## CONTACT : SÉBASTIEN PIERNAS

04 30 49 13 59 - 06 65 34 77 44  
sebastienpiernas@syndicat-centre-herault.org